

Déréglementer, déréguler



Voilà peut-être les actions qui caractérisent cette période du capitalisme propulsant l'ultralibéralisme et le libertarianisme sur fond d'extrémisme de droite et de religiosité. Il s'agit de réduire la sphère politique et les politiques publiques pour leur substituer l'entreprise privée dans sa version ubérisée. Cela concerne, si l'on suit Elon Musk ou Javier Milei et d'autres de plus en plus nombreux, toutes les facettes de la vie sociale et individuelle : économie, administrations, éducation, information qu'il ne serait même plus nécessaire de vérifier... Leur soutien ou leur union avec les extrêmes droites est lourde de remise en cause des systèmes de solidarité et de principes conquis au cours des générations passées. Le 20 janvier, Donald Trump, dans un élan de nationalisme empreint de messianisme et de climatocépticisme, s'en prenait aussi aux identités de genre, à l'éducation, à la Justice et à "l'invasion" migratoire...

La période est aussi au contrôle des populations, à la militarisation, aux menaces sur la paix. Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, dit dans *Le Monde* du 14 décembre 2024 : « **Dépenser plus pour la défense signifie dépenser moins pour d'autres priorités** » et de citer « **les systèmes de retraite, de santé et de sécurité sociale** ».

Et la laïcité ?

La France s'inscrit dans ce maelström de régressions sociales, démocratiques et laïques. F. Bayrou, à la manœuvre pour durer, ministre de l'Éducation nationale d'É. Balladur fin 1993, voulait ouvrir sans limite le robinet des financements publics de l'enseignement privé. Nous n'avons rien à attendre de ce côté de l'échiquier politique obstiné dans le déni démocratique des derniers scrutins électoraux, ni de l'extrême droite falsifiant la laïcité en principe cocardier pour masquer son racisme foncier. En Corse le 15 décembre, le pape remettait en cause la loi de 1905 en prêchant : « **Une saine laïcité signifie libérer la religion du poids de la politique et enrichir la politique par les apports de la religion [...]** ». Les faux amis de la laïcité ne sont pas en reste quand, autour du 20^e anniversaire de la loi de 2004 proscrivant le port de signes religieux ostensibles à l'école, ils continuent de

L'urgence climatique passe bien sûr à la trappe avec une telle vision belliciste dans un contexte de détricotage des conquêtes sociales et des droits humains, d'impuissance des instances internationales et des commissions de crimes de guerre.

dénoncer une mesure « **liberticide, discriminatoire et islamophobe** ». La campagne antilaïque se poursuivait par la publication en décembre sur le site officiel « Vie publique.fr » d'un article intitulé « L'action sociale : de la laïcité de séparation à la laïcité de coopération ». L'auteur, Philippe Portier (de « Vigie de la laïcité » !) écrit : « **dans un grand mouvement croisé, les Églises apportent leur soutien à l'État, l'État apporte son aide aux Églises** ». Ce que fait la loi Debré pour financer l'enseignement privé, ce qu'a appliqué E. Macron en assistant à la messe ès-qualités le 9 décembre à Notre-Dame de Paris. Les laïques doivent combattre cette laïcité de **coopération** révélant une tentative néo-concordataire des rapports entre politique et religions à rebours de la loi de **séparation** des Églises et de l'État de 1905.

Le CREAL76 doit réfléchir à un travail d'éducation populaire, de clarification dans cette période de remise en cause de la laïcité, d'anathèmes, de confusions. Notre tâche est d'autant plus nécessaire dans ces temps de déréglementation, de dérégulation, de basculement vers l'individualisme absolu avec l'extrême droite politique ou religieuse déjà à l'œuvre dans nombre de pays ou en embuscade dans nombre d'autres.

Condorcet, auteur du rapport de projet d'instruction publique de 1792, dira dans un discours : « **Il ne peut y avoir ni vraie liberté ni justice dans une société si l'égalité n'est pas réelle** ».

Est-ce dire que l'instruction, le niveau d'éducation n'induisent pas, seuls, la rationalité et l'esprit critique dans le domaine politique, électoral ? Assurément le combat laïque et le combat social doivent être concomitants, travaillons à les poursuivre !

Le 22 janvier 2025

Francis VAHNÉE

